

## Portail usager - Sélectionner le médecin traitant

Grand-âge

Cette fiche pratique a pour objectif de présenter comment sélectionner le médecin traitant dans un dossier ViaTrajectoire.

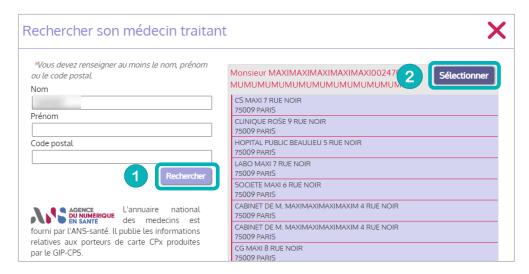
## 1 Sélectionner le médecin pendant l'inscription

Il est possible de sélectionner son médecin traitant au moment de la création du dossier, à la 4<sup>ème</sup> étape :

Cliquez sur le bouton Déclarer mon médecin traitant



- 1. Renseignez au moins un des trois champs. En cliquant sur le bouton **Rechercher**, une liste de médecins généralistes, issue de la base de données de l'Agence du Numérique en Santé s'affiche.
- 2. Pour valider votre médecin traitant, cliquez sur **sélectionner.**



**IMPORTANT**: la partie médicale du dossier doit être complétée uniquement par un professionnel médical. Il est donc indispensable de déclarer un médecin traitant.





S'il n'utilise pas ViaTrajectoire, des instructions à imprimer sont disponibles à la 5<sup>ème</sup> étape de la création du dossier, pour l'accompagner.

Le médecin sélectionné complètera la partie médicale du dossier au cours d'un rendez-vous.



## 2 Changer de médecin traitant après la création du dossier

Vous pouvez à tout moment changer de médecin traitant dans votre dossier ViaTrajectoire

- 1. Une fois connecté dans le dossier, cliquez sur Mon médecin traitant
- Cliquez ensuite sur le bouton Modifier mon médecin traitant.

